



RETRAITÉS 55

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Plus Belle la Retraite

La revue de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de la Meuse, 11 place de la Couronne 55001 Bar le Duc Cedex

N°1 octobre-novembre-décembre

## Congrès de l'UTR 55

Verdun le 24 septembre 2021

### Editorial par Yvan Chardin

Beaucoup d'activité de la CFDT retraités durant ces deux derniers mois : congrès de l'UTR (Union territoriale des Retraités), rencontre nationale de l'UCR (Union Confédérale des Retraités), congrès de l'URR (Union Régionale des Retraités) pour finir. Mais ne nous plaignons pas de ces moments forts de la vie de notre organisation, car ils illustrent l'une des valeurs essentielles de la CFDT : la démocratie. Il n'est pas inutile de rappeler, que dans un contexte politique ou les extrémistes de tout poils se manifestent au grand jour, la CFDT et notre syndicat se battent pour plus de justice, de solidarité et pour le respect de l'autre.

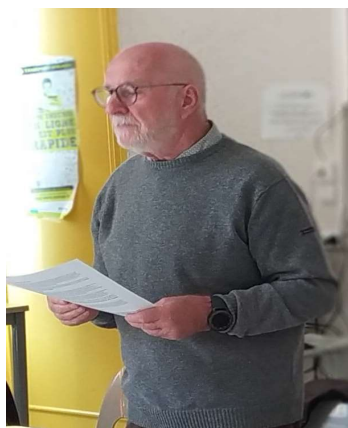
Nous avons choisi cette période très active, pour lancer notre premier numéro de « PLUS BELLE LA RETRAITE » dont la parution trimestrielle, vous apportera des informations sur l'activité de notre UTR.

Ce journal interne a aussi pour ambition d'établir un lien régulier avec tous nos adhérents, de permettre en retour, les remarques et textes que vous pourriez proposer, et pourquoi pas manifester vos désaccords.

Nous essayerons, dans la mesure du possible, de vous informer de l'actualité revendicative portées par l'UCR, mais aussi de nos réflexions et actions locales. Vos contributions nous seront très utiles et surtout appréciées,

Nous vous informerons et nous aurons l'occasion de revenir, sur l'évolution de nos retraites, le report de la loi « Grand âge », le coût des complémentaires santé, la pratiques des dépassements d'honoraires, etc..., sans oublier, bien sur, de vous rendre compte de nos mandats dans les CCAS (Conseil Communal d'Action Social), CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), de la vie de l'URR ou nous participons au conseil, au bureau, aux commissions formation, développement et santé.

Notre champ de compétence est très large et nos engagements sont nombreux, parfois complexes. Notre participation efficace à toutes ces structures n'est pas la résultante d'un homme ou d'une femme providentiel(le), mais du travail d'une équipe, d'une réflexion commune, d'un partage des tâches. Tout au long des quatre années qui viennent (durée de la mandature) nous auront besoin de vous.



Yvan Chardin  
Secrétaire Général de l'UTR 55

Merci, par avance, de votre contribution.

La CFDT  
Retraités  
restera mobilisée  
pour porter nos  
revendications  
auprès des élus

### Sommaire

#### - Accueil des participants

par Jean-Pierre Boulrier, Secrétaire de l'ULR de Verdun

#### - Rapport d'activité

présenté par Jean-Pierre Kapusta  
rapporteur de l'UTR 55

#### - Rapport financier

présenté par Jean-Luc Roussel  
, trésorier de l'UTR

#### - Rapport d'orientation

présenté par Yvan Chardin,  
secrétaire de l'UTR

#### - Motion d'actualité

présentée par Jean-Pierre Mazzieri  
de l'ULR de Commercy

#### - Intervention des invités

- Alain Dollé (URR Grand Est),
- Pascal Simon (UTI Meuse),
- Delphine Labbé et Delphine Keller du Syndicat Santé Meuse,
- Sabrina Zinzus du Syndicat FGA

#### - Désignation des membres du Collège A

#### - Élection des membres du Collège B

#### - Clôture du Congrès

#### - Composition du nouveau Bureau

## Accueil des participants

En tant que Secrétaire de l'Union Locale des Retraités de Verdun et responsable de l'organisation de ce Congrès, c'est à Jean-Pierre Boulier qu'est revenu l'honneur d'accueillir les 41 participants



(y compris les invités) dans l'enceinte de l'Ecole Hôtelière Alain Fournier de Verdun.

Jean-Pierre Boulier  
Secrétaire de l'ULR  
de Verdun



Les congressistes rassemblés dans le petit amphithéâtre du Lycée Alain Fournier

## Hommage à Bernadette

Avant toute chose, nous nous devons d'avoir une pensée toute particulière pour **Bernadette Mazzier**, longtemps trésorière adjointe de l'UTR 55, également membre du Conseil de l'Union Régionale des Retraités du Grand-Est et qui nous a quittés prématurément en décembre 2019.

**POUR TOI, BERNADETTE... une minute de silence pour tout ce que tu as fait pour la CFDT et pour l'Action Catholique Ouvrière ...**

## Rapport financier

Jean-Luc Roussel, trésorier de l'UTR, a présenté le rapport financier 2016/2020 en évoquant, au préalable, une perte conséquente d'adhérents (9%) au cours de ce mandat. Avec plusieurs décès, quelques démissions et peu d'arrivées de nouveaux retraités, le nombre d'adhérents meusiens est en effet passé sous le seuil des 150.

Concernant l'aspect financier, malgré la diminution du nombre de cotisations (- 6,4% de recette), les comptes de l'UTR se portent plutôt bien : beaucoup moins de dépenses ces derniers mois (conséquence, en partie, de la pandémie COVID 19).

**Quitus pour le rapport financier  
par 30 voix POUR  
0 voix CONTRE  
3 ABSTENTIONS**



Jean-Luc Roussel, trésorier de l'UTR 55.

Qui a succédé à Claude JOLLY depuis le dernier Congrès de novembre 2016 et qui remplace provisoirement Bernadette Mazzier pour la gestion du fichier « adhérents et cotisations »

## Rapport d'activité

Jean-Pierre Kapusta a ensuite présenté le rapport d'activité de l'UTR 55 au cours de ces 5 dernières années, dont voici les grandes lignes :

Le développement : malgré les efforts effectués, le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances. Il nous faut persévérer.

La communication : Une commission communication a été mise en place, reste à lui donner les moyens de fonctionner.

La formation : trois formations seulement ont été réalisées au cours du mandat écoulé. Une meilleure efficacité dans ce domaine est à rechercher.

CCAS – CDCA : malgré une diminution de nos représentants dans ces instances, nous avons continué à y porter les valeurs de la CFDT qui ont été parfois entendues.

Les actions de terrain : soutien aux grèves des salariés dans les EHPAD, participation aux rassemblements de Bruxelles et Strasbourg et à la manifestation régionale à Nancy, aux congrès de l'URR, de l'UCR, de la « Conf », rencontres avec les élus (maires, députés, sénateurs), participation aux initiatives confédérales et régionales (enquête CCAS-CDCA, enquête logements, signatures pétitions, etc...)

**Le rapport d'activité est soumis aux votes  
des 33 délégués présents  
POUR = 30  
CONTRE = 0  
ABSTENTIONS = 3  
Il obtient le quitus de l'Assemblée**



Jean-Pierre Kapusta « à la tribune » présente le rapport d'activité de l'UTR

## Rapport d'orientation

### 1- La communication

C'est un axe prioritaire qui devra mobiliser l'essentiel de nos forces durant les quatre prochaines années :

**Rencontre** des syndicats et mise en place d'un système d'échanges d'informations sur les futurs retraités.

**Exploitation** « d'opéra » (application de liaison entre adhérents de base et la conf et suivi par l'UTR et les ULR des infos qui nous sont communiquées.

**Organiser** avec l'UTI et l'URI les formations « bientôt en retraite » source efficace d'adhésions.

**Diffusion** aux futurs retraités (2 ans avant la retraite) de la presse UCR et de documents donnant de la lisibilité à nos actions.

**Participation** aux assemblées générales des syndicats pour expliquer notre champ de compétence

**Manifester** notre solidarité lors des conflits et actions sur le terrain.

**Nous ne nous développerons que si nous sommes visibles auprès des salariés et retraités. Lourde tâche mais indispensable à notre développement.**

### 2- La communication

La communication est l'outil nécessaire au maintien du lien avec nos adhérents. L'utilisation du support de l'UTI (Militant Meusien) n'est pas suffisante. Nous devons la compléter par une communication spécifique à l'UTR.

### 3- L'accompagnement à la vieillesse

Différents rapports se sont succédé depuis une quinzaine d'années :

Aujourd'hui la loi « Grand Age » est devenue loi « Autonomie ». Prévues en 2020 et reportées de mois en mois elle devrait voir le jour fin 2021 début 2022. Cette loi qui intègre le 5ème risque (depuis longtemps proposé par la CFDT) suppose de trouver les financements nécessaires et c'est là que le bât blesse... Les solutions aujourd'hui, à ma connaissance, ne sont pas définies !

### 3.2- Le parcours de soins

La baisse du nombre des médecins n'épargne pas la Meuse. Département rural s'il en est un, il n'attire pas les vocations et il devient de plus en plus difficile de trouver un médecin (traitant) référent.

### 3.3 — CCAS — CDCA

Ce sont les lieux où l'UTR, au travers de ses mandatés, peut porter ses valeurs et ses revendications.

### Pour l'UTR Meuse :

Il est indispensable de reprendre à l'issue de ce congrès la :

- Remobilisation de l'équipe
- Redistribution des responsabilités et des rôles
- Réorganisation des commissions
- Réorganisation de la communication
- Recherche d'actions communes avec d'autres

**Le rapport d'orientation est adopté par  
30 voix POUR  
0 voix CONTRE  
3 ABSTENTIONS**



Yvan Chardin présente le rapport d'orientation du prochain mandat

## Motion d'actualité



Motion présentée par Jean-Pierre Mazzier de l'ULR de Commercy

Les retraités CFDT de la MEUSE, réunis en congrès à VERDUN, veulent avant tout, exprimer leur reconnaissance à tous celles et ceux qui, dans ces périodes difficiles ont fait acte de solidarité avec les plus en difficultés, et les plus démunis.

Les retraités, en particulier les plus âgés, ont pu ressentir beaucoup d'isolement par des mesures, certes nécessaires au bien général, mais qui ne prenaient pas en compte leur situation.

Les personnels de santé, des services d'aide à domicile, et tous ceux dont on ne parle pas habituellement ont eu un rôle déterminant dans cette période.

Ces solidarités appréciées ne doivent pas cacher les inégalités sociales, en particulier en matière de revenus, et d'insuffisance de reconnaissance des qualifications, comme de l'utilité sociale de beaucoup de salariés.

Les retraités, solidaires des salariés et des sans emploi, dénoncent les dispositions envisagées par le gouvernement pour réduire les droits aux allocations chômage.

Un SMIC qui évolue peu, des retraites quasi gelées depuis plusieurs années.

La CFDT retraités revendique :

Que les retraites de base, pour une carrière complète, soit au moins égale au SMIC et évoluent selon le niveau moyen des salaires

Le droit à la santé doit être équitable et accessible à tous y compris sur les territoires de proximité

Que les règles de franchises sur les médicaments et les actes médicaux défavorisant actuellement ceux qui ont besoin de plus de soins, et disposent souvent de faibles ressources soient revues.

Que soit prise en compte, dans les remboursements, l'obligation de se déplacer.

Nous partageons l'avis de notre Secrétaire Général, Laurent Berger lorsqu'il dit :

« Nous nous opposons à une réforme des retraites d'ici 2022. Le risque de « Conflictualité sociales », en cas de passage en force avant les élections présidentielles, est fort. »

La persistance des dépassements d'honoraires est aussi facteur d'inégalités d'autant s'il faut se déplacer pour trouver des spécialistes, et des tarifs abordables.

Les projets concernant les personnes âgées, qu'il s'agisse du projet de loi « grand âge » attendu depuis des mois, ou des politiques départementales, intercommunales, ou locales, doivent être soumis à débats et concertations, avec les organisations syndicales, associatives, représentatives, services publics.

Mais il reste encore beaucoup trop de personnes, notamment parmi les plus âgées et les plus fragiles, qui ne sont pas équipées en outil informatique ; même si elles s'en sont équipées, ne sont pas à l'aise avec ces outils.

*(suite page 4)*

### (Suite de la motion)

Nous devons donc être vigilants pour que soient mises en œuvre des solutions publiques ou associatives alternatives afin de ne pas abandonner ces personnes, pour les accompagner dans leurs démarches, notamment (impôts, caisses de retraites, assurance maladie, mairies, téléphone, etc.).

Nous devons veiller aussi, y compris dans nos organisations syndicales, que ne s'installe une fracture numérique sociétale ou générationnelle.

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) devrait jouer un plus grand rôle dans les choix et moyens d'accueil des personnes âgées, leur permettant un optimum de choix dans leur mode d'habitat.

L'union Territoriale des Retraités CFDT de la Meuse soutiendra toutes actions et démarches qui permettront, aux personnes âgées, de pouvoir choisir un habitat de proximité le plus adapté à leurs besoins et à leur mode vie. Cet habitat devra rester financièrement accessible.

Les institutions telles que les Conseils de la vie sociale dans les résidences autonomie et les EPHAD (Établissements d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes) devraient être plus associées aux projets des Établissements

Ces objectifs et méthodes devraient être plus, ou mieux mis en œuvre par les élus et les instances concernés.

« La CFDT retraités constate l'absence de démocratie durant cette dernière période, non seulement sanitaire mais plus généralement de démocratie sociale. On assiste à une infantilisation des citoyens et plus particulièrement des personnes âgées. « Les vieux, restez chez vous ! » On a le sentiment que la pandémie est utilisée pour nier la responsabilité des gens. On fait davantage confiance aux experts, sans prise en compte de la personne.

A tous les niveaux, territorial ou national, dans tous les secteurs, sanitaire, médico-social ou social, on n'a pas suffisamment demandé l'avis des principaux intéressés, on ne les a pas impliqués dans le processus de gestion de crise. Bien sûr, il faut agir vite. Mais l'urgence ne justifie pas que l'on s'exonère de tout débat public, comme si la parole des personnes concernées est accessoire. (Karine Lefeuvre vice-présidente du Comité consultatif national d'éthique)

Or nous ne sortirons de cette crise que collectivement, en faisant davantage confiance aux acteurs de terrain. La place du dialogue social et la nécessité de débattre de manière apaisée pour pouvoir avancer est essentielle dans la période. »

Majoritairement nos concitoyens, y compris même les plus âgés, sont aujourd'hui relativement à l'aise avec les outils numériques et informatiques (Internet, Facebook, messagerie, etc.), que ce soit pour communiquer ou pour naviguer sur les sites des services publics.

Mais il reste encore beaucoup trop de personnes, notamment parmi les plus âgées et les plus fragiles, qui ne sont pas équipées en outil informatique ; même si elles s'en sont équipées, ne sont pas à l'aise avec ces outils.

Nous devons donc être vigilants pour que soient mises en œuvre des solutions publiques ou associatives alternatives afin de ne pas abandonner ces personnes, pour les accompagner dans leurs démarches, notamment (impôts, caisses de retraites, assurance maladie, mairies, téléphone, etc.).

Nous devons veiller aussi, y compris dans nos organisations syndicales, que ne s'installe une fracture numérique sociétale ou générationnelle.

## Intervention des invités

Nous ont accompagnés, tout au long de ce congrès, Sabrina Zinsius pour la FGA, Delphine Labbé et Delphine Keller pour le Syndicat Santé Meuse, Pascal Simon pour l'UTI et Alain Dollé pour l'URR,

A tour de rôle, ils ont insisté sur la nécessité d'une large coopération entre les divers syndicats qui constituent l'Union Territoriale Interprofessionnelle de la Meuse et de s'unir pour peser plus fortement sur les décideurs, et obtenir un rapport de force qui nous soit plus favorable. A l'écoute des syndicats nous avons pu mesurer toutes les difficultés rencontrées dans un contexte où les salariés sont particulièrement malmenés, que ce soit au niveau des conditions de travail ou de l'évolution des salaires.

Pour Alain Dollé (URR) le développement est la condition essentielle au renforcement de la CFDT et même si aujourd'hui nous sommes le premier syndicat, nous ne pouvons pas nous endormir sur nos lauriers et nous devons poursuivre nos efforts de syndicalisation. Le transferts des adhérents salariés au moment du départ en retraite, vers le syndicat des retraités est un moyen de maintenir notre position

Tous y gagnent : la « conf » en gardant ses adhérents, les futurs retraités au regard des services apportés (complémentaire groupe)

## Désignation des membres du Collège A

**Pour l'Union locale de Bar-le-Duc :**

- **Titulaires :** Jolly Claude, Kapusta Jean-Pierre, Klein Jean-Luc, Reuter Pierre

- **Suppléants :** Jeannon Evelyne, Perrin Jean-Marie

**Pour l'Union locale de Verdun :**

- **Titulaires :** Billy Danielle

**Pour l'Union locale de Commercy :**

- **Titulaires :** Dronet Anne-Marie, Laumont Daniel

**Pour l'Union locale de Stenay :**

- **Titulaires :** Colin Françoise, Colin Louis

- **Réviseur aux comptes :** Bouilly Claude

## Élection des membres du Collège B

**Boulier Jean-Pierre**

ULR Verdun

**Chardin Yvan**

ULR Verdun

**Douillot Luc**

ULR Bar-le-Duc

**Mazzier Jean-Pierre**

ULR Commercy

**Roussel Jean-Luc**

ULR Bar-le-Duc

## Composition du Bureau 2021/2025

désigné par les membres du Conseil UTR le 20 octobre 2021

**Chardin Yvan**

Secrétaire Général

**Douillot Luc**

Secrétaire Adjoint

**Roussel Jean-Luc**

Trésorier

**Laumont Daniel (\*)**

Trésorier Adjoint

**Boulier Jean-Pierre**

Membre actif

**Mazzier Jean-Pierre**

Membre actif

(\*) Le Conseil a validé l'entrée de Daniel Laumont au bureau comme trésorier adjoint

## Clôture du Congrès

Yvan Chardin a clôturé le Congrès en invitant les participants à un repas pris en commun dans la salle de restaurant du Lycée hôtelier. Puis l'après-midi a été consacré pour celles et ceux qui le souhaitaient à la visite guidée de la Citadelle souterraine de Verdun.